

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT

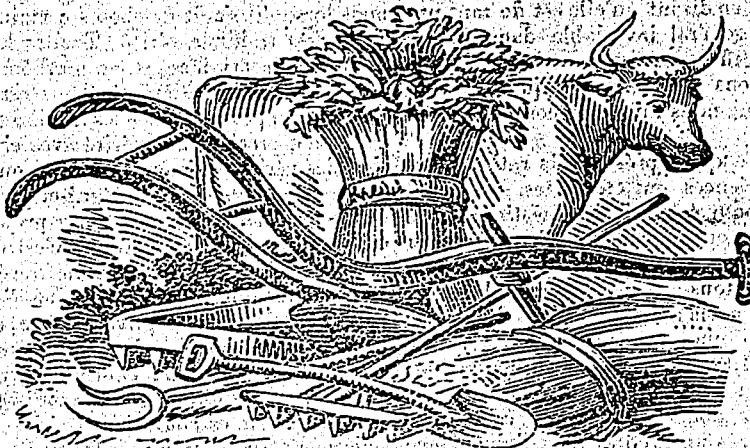
\$1.00, payée, invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### AUGMENTATION DES PRODUITS PAR LA BONNE TENUE ET LA NOURRITURE ABONDANTE.

La bonne tenue consiste à donner au bétail une alimentation des soins, un logement et un traitement convenables suivant les espèces et appropriés à la destination des animaux.

Nous avons déjà dit quelques mots sur les avantages d'une nourriture abondante et de bonne qualité, et sans nous répéter nous allons encore entrer dans quelques détails sur ce sujet.

C'est un fait admis par tous les cultivateurs des pays les plus avancés en agriculture que la tenue du bétail donne d'autant plus de profits que l'alimentation est plus riche et plus abondante. Les cultivateurs flamands l'ont exprimé depuis longtemps d'une manière très-précise, mais aussi très-exacte. *Bien nourrir le bétail coûte, disent-ils, mais le mal nourrir coûte bien plus encore.*

En Canada, la plupart des cultivateurs a cru devoir suivre une marche toute différente. Partant de ce principe que les profits sont d'autant plus considérables que le prix de revient des produits est plus faible, ils ont économisé sur l'alimentation et n'ont donné au bétail qu'une faible nourriture, suffisante tout au plus pour les empêcher de mourir de faim; mais ils ne se sont pas aperçus qu'en agissant ainsi ils diminuaient la somme des produits dans une forte proportion et qu'en définitive, l'apparente économie qu'ils réalisaient conduisait directement à l'appauvrissement. C'est en effet, ce qui est arrivé, la culture canadienne est, en général, une des plus pauvres. Tout autre aurait été le résultat, si on avait mis en pratique le dicton des cultivateurs flamands.

Tous les faits qui se rattachent à cette importante question de l'alimentation du bétail sont basés sur les quatre données élémentaires suivantes, données qui sont le résumé et la conclusion des nombreux travaux exécutés par d'éminents agriculteurs.

1o: Tout animal qui ne donne aucun produit, qui ne grandit pas, ne travaille pas, ne donne ni laine ni lait, n'engraisse pas,

a néanmoins besoin d'une certaine quantité de nourriture au moyen de laquelle il se maintiendra constamment dans le même état, s'il est gras ou s'il est maigre il ne subira aucune augmentation ni diminution. Cette quantité de nourriture, variable dans les diverses espèces animales, dans les différents individus d'une même race et même suivant l'état d'un même individu, est employée à l'entretien de la chaleur vitale et à la réparation des pertes que l'animal subit par la transpiration et les excréments. Par cela même que l'animal vit, la transpiration, quoique ordinairement peu perceptible, est cependant incessante et les différents organes rejettent au dehors des matières particulières (excréments) qui se forment aux dépens de la nourriture absorbée et qui se formeraient encore si l'alimentation était insuffisante et même nulle; mais alors la substance même du sujet serait mise à contribution et celui-ci mourrait.

Avec cette proportion d'aliments, l'animal s'entretient, mais ne donne aucun produit. Alors du moment qu'il est soumis à cette ration, il faut donc lui interdire toute production, le cheval et le bœuf ne doivent plus travailler, le jeune animal ne doit plus grandir, la vache ne doit plus donner de lait, ni le mouton de laine. Cependant, les choses sont loin de se passer ainsi dans la pratique: la vache continue pendant quelque temps à donner du lait, la croissance de la laine chez le mouton n'est pas aussi rapide, mais elle ne s'arrête pas et le jeune animal continue de grandir.

Dans ce cas, ces produits ne se formeront qu'aux dépens de la substance même des animaux. En conséquence ceux-ci éprouveront une diminution graduelle dans le poids de leur corps. Ainsi, si l'on se borne à la portion de nourriture qui ne peut qu'entretenir la vie d'un animal, on se trouve placé entre ces deux alternatives: ou de faire cesser toute production, ce qui n'est pas toujours possible; ou de voir le poids de son corps diminuer graduellement, ce qui revient au même; car, si d'un côté, il y a production, de l'autre, il y a perte, et ces deux comptes se soldent l'un par l'autre.

2o: Cette portion de nourriture qui sert à l'entretien pure

et simple de l'animal, porte le nom de *ration d'entretien*, nom que nos lecteurs connaissent déjà, car nous en avons dit quelques mots en passant dans quelques-unes de nos causeries précédentes.

La *ration d'entretien* forme une fraction du poids du corps de l'animal, ou autrement dit, elle lui est proportionnelle et on exprime cette proportion en disant qu'elle est de tant par cent. Cette proportion est en général invariable dans chaque espèce, sauf quelques légères différences suivant les individus et suivant la taille. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur cette dernière, puisque nous lui avons consacré toute une causerie.

Afin de déterminer le chiffre qui représente la *ration d'entretien*, de nombreuses expériences ont été faites, un grand nombre d'agriculteurs ont voulu éclaircir la question et les calculs abondent, de sorte que nous n'avons que l'embarras du choix. Embarras qui est bien léger car les chiffres qui résument les expériences entreprises sont tous à peu près semblables.

On a pris pour nourriture normale le bon foin de prairie naturelle, et on a trouvé que chez les ruminants la *ration d'entretien* varie entre 1/50 et 1/60 du poids de l'animal vivant. En général les moutons exigent 1/50 et les bêtes à cornes 1/60.

Toute portion de nourriture donnée en sus de ce chiffre, quelque minime qu'elle soit, crée un produit dont l'abondance est proportionnelle à la quantité de ce surplus, c'est pour cela qu'on lui donne le nom de *ration de production*. Ainsi donc la bête de trait, la vache laitière, le bœuf à l'engrais, le mouton, le porc ne produisent rien tant qu'ils ne reçoivent que la *ration d'entretien*, ou s'ils donnent quelques produits ce ne peut être qu'en faisant subir une perte au poids de leur corps; mais du moment que la *ration d'entretien* est dépassée, il y a immédiatement création des produits ordinaires du bétail; travail, lait, laine, viande. La vache laitière donne du lait et si la lactation est terminée, cette vache augmente de poids, elle engraisse.

Chez plusieurs animaux, cette distinction entre la *ration d'entretien* et la *ration de production* est simplement fictive, car dans la pratique il est impossible de séparer ces deux portions de la nourriture. Les jeunes animaux en pleine croissance, les bêtes à laine toutes les femelles pendant leur état de gestation, et pendant l'allaitement sont dans ce cas. Réduire ces animaux à la simple *ration d'entretien* n'amène pas l'absence de toute production; le jeune animal continue à grandir, la femelle donne toujours du lait, le mouton de la laine, mais ils maigrissent. On se trouve donc forcé de leur donner quelque chose de plus que la *ration d'entretien*, lors même qu'il serait avantageux de les nourrir avec la plus excessive parcimonie: circonstance impossible et qui ne doit pas même être supposée.

La *ration d'entretien* liée à la *ration de production*, reçoit le nom de *ration totale*.

(A continuer)

## REVUE DE LA SEMAINE

De tout ce que nous avons dit, on doit conclure que le modérantisme, quelle qu'elle soit, entre les causes énumérées jusqu'ici, celle qui l'a fait naître, qu'il procède de la timidité, de la faiblesse, de la crainte, de la routine ou des préjugés, se résout invariablement en ces deux choses: amoindrir la vérité, la rendre captive, c'est-à-dire l'empêcher d'être proclamée.

Or, la vérité amoindrie n'est plus la vérité, c'est l'erreur; car la vérité est une, elle demeure ce qu'elle est; elle ne souffre pas d'altération, elle ne subit pas de changement et n'admet ni le plus ni le moins. Aussi l'illustre et le saint archevêque de Westminster, Mgr. Manning, dit-il très-bien:

"La modération est une qualité, non de l'ordre intellectuel, mais de l'ordre moral. La certitude n'admet pas de degrés. Le doute peut en admettre, mais la certitude exclut le doute et tous ses degrés. Être modéré, prudent, tolérant, défiant de ses propres lumières et respectueux pour ses adversaires dans toutes les choses douteuses, c'est une vertu; mais lorsqu'il s'agit de choses certaines, ne pas dire qu'elles le sont, c'est trahir la vérité. Traiter les choses certaines comme les choses incertaines est, en mathématique, manquer à l'ordre intellectuel; en matière révélée, c'est de l'incrédulité. La seule modération possible, dans les matières de certitude théologique, consiste à proclamer la vérité avec charité; diminuer la précision des vérités qui sont certaines, ou souffrir qu'on les regarde comme douteuses; ou les déguiser par une fausse appréhension; ou les modifier pour ménager les préjugés et l'opinion publique; ce n'est pas de la modération, c'est de l'infidélité à l'égard de la vérité, c'est une crainte immodérée ou un respect immodéré pour quelque autorité humaine."

Retenir la vérité captive ou l'empêcher d'être affirmée, dans la crainte de certains inconvénients, est non seulement un crime, c'est de plus un énorme contre bon sens. Comment, en effet, la manifestation et l'épanouissement de la vérité au milieu des hommes pourraient-ils déterminer un danger ou une nuisance? Les hommes ne sont-ils pas faits pour vivre de la vérité, et le Verbe divin, vérité par essence, n'a-t-il pas revêtu notre chair mortelle pour nous donner cette vérité, dont la disparition presque complète de la face de la terre avait jeté le monde ancien dans les terribles convulsions de l'agonie? Il se mourait asphyxié par l'erreur et par les impures émanations des ordures qu'elle engendre. Mais lorsque la lumière eut brillé et que le jour se fut fait, il revint à la vie, il se transforma, et, tout brillant d'une jeunesse nouvelle et plein de force, il poursuivit heureusement et glorieusement sa route. C'est un fait indéniable: la vérité, apportée par le Christ, a sauvé le monde en le régénérant. On ne peut donc pas, à moins de déclarer la guerre à Dieu même, forcer la vérité à se taire, surtout quand l'erreur et les doctrines immorales l'ont effrontément la tête. C'est ce qui faisait dire à Clément d'Alexandrie, au commencement des Stromates: "Il serait déraisonnable d'interdire l'art d'écrire aux gens de bien animés de bonnes intentions, tandis que des hommes égarés et corrompus en feraient librement usage."

Ces quelques réflexions suffisent pour nous convaincre qu'en résumé le moins qu'on puisse dire du modérantisme, c'est qu'il est le complice et l'allié de l'hérésie. En conséquence, il faut donc le combattre sans relâche dans toutes ses manifestations, mais le combattre surtout dans ses causes dont il nous reste encore quelques-unes à examiner, entr'autres l'ignorance qui a toujours été le plus puissant auxiliaire de l'erreur.

Les hommes de notre temps n'aiment pas à être taxés d'ignorance, éblouis qu'ils sont par le rayonnement des sciences purement matérielles. Mais, en réalité, quels rayons de lumière, véritablement propres à éclairer et à diriger dans la conduite de la vie, sont sortis de ces sciences, privées, comme elles sont aujourd'hui, de l'élément divin? La prétendue science des faits naturels, dont on s'enorgueillit tant en notre siècle, n'est en définitive qu'une stérile nomenclature de mystères. Aussi n'y a-t-il rien, pour l'ordinaire, de plus ignorant qu'un savant spécial. Bon chimiste, naturaliste distingué, savant astronome, habile médecin, jurisconsulte expert, il est ignorant néanmoins puisque sa vaine science n'a pas découvert la place qu'elle tient dans l'ensemble des choses, puisqu'elle ne révèle rien de Dieu, ne le fait pas voir et ne mène pas à lui. Attaché à un point de la nature, comme la plante parasite à l'arbre qui la nourrit, le savant spécial ne voit rien au-delà. Son savoir est une chose

qui ne s'ajoute à rien, qui ne conduit à rien de vraiment utile ou sérieux ; c'est un astre perdu dont il ne connaît ni le rang, ni l'emploi dans l'harmonie des êtres, dont par conséquent la destination essentielle lui reste cachée.

De plus en plus courbé vers la terre, à laquelle il a collé son cœur, l'homme s'épuise à interroger les mystères que recèlent ses entrailles ; quant au ciel, il l'a complètement ou à peu près perdu de vue, il n'y lève pas ses regards, il en dédaigne les divines clartés. Combien parmi les savantissimes de notre époque ne savent même pas les premiers éléments de la religion, ignorent, en fait, de catéchisme, de dogme religieux, ce que savent les plus humbles enfants de nos campagnes ! Plongés dans ces ténèbres, ils ne comprennent pas qu'on puisse se tourmenter si fort pour affirmer et défendre des vérités, sans importance aucune à leurs yeux ; ils regardent comme oiseuse toute question où il n'y a rien à brouter dans les conséquences pratiques qui en découlent. Par suite de cette manière de voir, ils n'hésitent pas à condamner les importuns qui rappellent ces vérités et qui les défendent ; ils trouvent même des inconvénients à ce qu'on les affirme : c'est, disent-ils, troubler sans raison l'ordre, la paix et l'harmonie. Ce qu'ils regardent surtout comme une exagération ridicule, pouvant même avoir des conséquences funestes, c'est l'opinion de ceux qui soutiennent que la religion doit tout pénétrer, vérifier et sanctifier : arts, sciences, politique, lois, etc. Ainsi donc, sacrifice de la vérité au profit de l'erreur, voilà un des lamentables résultats de l'ignorance en fait de doctrine religieuse.

Nous sommes heureux de pouvoir citer à l'appui de notre manière de voir ce que disait à Rome, il n'y a pas longtemps, une des gloires de l'épiscopat français. Le vénérable prélat ne parle que des laïques de France ; mais grand nombre d'hommes sçavants sont dans le même cas.

"S'il y a, disait-il, parmi les laïques de France, tant de catholiques libéraux, et si peu dans le clergé, cela tient à la grande différence qui existe entre celui-ci et ceux-là sous le rapport de la science religieuse. Avec de bonnes études théologiques, mêmes élémentaires, ce libéralisme hybride est impossible, à moins que l'esprit ne soit mal tourné ou la science de mauvais aloi. Nos laïques de France ignorent complètement la théologie ; or, là où manquent les connaissances théologiques, la science philosophique ne peut être que fort légère. Sans philosophie et sans théologie, peuvent-ils faire de la bonne politique et écrire avec sagesse sur les affaires du temps ? Ils disent souvent dans leurs journaux, ou dans leurs discours : "Nous traitons la question au point de vue de la raison et de la politique ; nous avertissons que nous ne faisons point de théologie." *Niaiserie pure !* Absolument comme si on traitait de l'homme en mettant l'âme de côté.

"La France ne sera sauvée que quand nos laïques posséderont mieux la science de la religion. Le catéchisme et la théologie seuls peuvent donner le coup de mort à ce qu'ils appellent les principes modernes."

Les dernières nouvelles de la Rivière-Rouge nous apprennent qu'un gouvernement provisoire est organisé, et que Riel en a été fait le président. Les pouvoirs de ce dernier sont très-étendus.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de M. Howe, a écrit, le 16 février, une lettre à Mgr. Taché pour le mettre au fait de tout ce qui s'est passé dans l'Ouest depuis le moment où M. McDougall a tenté d'agir comme lieutenant-gouverneur, et en même temps pour lui expliquer ses intentions. Par cette lettre, on voit que le gouvernement a une confiance illimitée dans la sagesse du vénérable prélat.

On a télégraphié de Paris, le 16 mars que ce jour-là même deux cents zouaves pontificaux canadiens passaient dans cette

ville, faisant route pour le Canada. Ils nous arriveront donc très-prochainement et seront fêtés comme le méritent de braves et dévoués défenseurs de Pie IX.

Le comte de Montalembert, est mort le 14 mars, à l'âge de 60 ans. Orateur et écrivain très-distingué, il combattit vaillamment, très-jeune encore, pour la liberté de l'enseignement et fut proclamé chef du parti catholique en France. Malheureusement, il avait depuis assez longtemps perdu par son libéralisme la belle position qu'il s'était faite au commencement de sa carrière. Il appartenait à l'école du *Correspondant*.

#### A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur,

Je viens de lire la réponse que vous faites dans le *Journal* du 18 mars à ce que j'écrivais à votre adresse le 10 du même mois. Vous vous plaignez en termes passablement exagérés, à mon avis, de ma manière d'agir à votre égard. Je suis bien, Monsieur, que vous auriez mieux aimé que je me fusse laissé écorcher vif sans dire mot. Mais rien ne m'obligeait à pratiquer l'abnégation jusque là. J'ai eu d'excellentes raisons pour vous déranger dans vos charitables façons d'aller, et je ne vous en ai point fait mystère. Vous n'avez donc pas à vous plaindre. Vous auriez dû comprendre depuis longtemps que je désirais ne pas vous causer des désagréments trop vifs, car j'ai sans cesse pris les moyens de vous ramener à l'unique question de l'infailibilité, origine du débat entre nous. Ma réserve vous a paru un signe de faiblesse et même ridicule. Chantant victoire un peu trop tôt, vous vous êtes plu à écrire que vous me teniez sur le gril et que vous vous amusiez beaucoup, vous homme plein de mansuétude et de charité, à prolonger mon supplice.

Si je rappelle ces fanfaronnades, Monsieur, ce n'est pas qu'elles m'émouvent ; mais je désire vous donner à entendre que vous êtes injuste dans vos plaintes, à l'heure qu'il est. Comme vous vous étiez mis en tête de dire n'importe quoi pour me faire expier le tort d'avoir eu raison contre vous, il fallait bien essayer de mettre un terme à votre trop grand sans-gêne, déjà bien connu du public. Vous vous êtes imaginé que les injures me déconcerteraient ; elles ont déconcerté tant d'autres qui, de dégoût, se sont retirés du champ de la lutte où vous les aviez amenés ! Vous vous êtes trompé ; je suis ainsi constitué que vos injures me trouveront parfaitement impassible. Vous épuiserez tout votre vocabulaire d'outrages avant que je perde patience. Je n'ai fait et ne ferai que vous mettre en lumière. Je constaterai et rendrai évidente votre mauvaise foi ; je signalerai les très-pitoyables moyens que vous mettez en œuvre pour vous tirer d'embarras. Vous me direz intolérant, peu charitable, furieux même, rien n'y fera ; je continuerai à vous démasquer tant que vous marcherez dans la voie où vous êtes entré.

A propos de l'infailibilité, vous en êtes réduit, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, à rougir de vos propres paroles et à les renier. Vous le faites cependant d'une façon qui ne tourne pas à votre honneur. Ces paroles, prétendez-vous maintenant, sont de ma fabrique, c'est moi qui les ai inventées. Pour plusieurs raisons, Monsieur, vous n'êtes pas cru. D'abord, tout ce que vous écrivez porte un cachet particulier, incommunicable ; on le reconnaît facilement ; ensuite, ce qui est écrit est écrit. Ainsi donc, quoique vous disiez dans votre réponse du 19 mars : "Il (le rédacteur de la *Revue*) compose un texte pour nous faire dire que nous sommes d'opinion que l'infailibilité personnelle du Pape est une question ouverte ;" vous avez fort bien écrit et fait imprimer par-dessus le marché ce qu'on lit dans le numéro du *Journal de Québec* du 17 février : "Nous sommes d'opinion que la question est ouverte et que nous

pouvons être, ou ne pas être pour l'infailibilité."

En face de pareilles choses, veuillez me permettre de vous le demander, Monsieur : Avez-vous bien conscience de ce que vous dites ? Plus vous parlez, plus vous faites naître de doutes sur ce point. Vous prétendez qu'on fait de la propagande contre vous et vous vous en plaignez. Mais, à quoi bon cette propagande ? Vous vous frappez de vos propres armes ; il n'y a qu'à vous laisser faire : vous serez plus vite démolé par vous-même que par n'importe quelle propagande. Ici, Monsieur, je vous prierais de remarquer que depuis longtemps je ne discute plus avec vous : je me contente de vous mettre en présence de vos actes et de vos dires. Vous trouvez cela affreux. Eh bien ! modifiez votre langage et votre conduite ; c'est la conséquence toute naturelle que vous devez en tirer.

Disons maintenant un mot de la conversation que je vous ai entendu tenir sur le compte de Messieurs les curés, conversation qui a eu d'autres témoins que moi et que j'ai fidèlement rapportée. Vous soutenez ne l'avoir pas tenue et vous la qualifiez d'odieuse. Pour odieuse, elle l'est assurément ; mais, pour inventée, elle ne l'est pas le moins du monde, et vous le savez très bien. S'il faut vous rappeler certaines petites circonstances pour vous la remettre en mémoire, je vous dirai : Rappelez-vous, Monsieur, que vous m'avez tenu les propos que je vous reproche lors de la fameuse histoire de saint Alexis, dont vous avez fidèlement gardé le souvenir ; rappelez-vous encore que vous en avez usé pour infirmer la valeur de l'opinion de l'immense majorité du clergé que je vous disais être favorable à la réforme chrétienne de l'enseignement. Si vous l'exigez, je pourrai vous donner d'autres détails.

Maintenant, Monsieur, que me font vos dénégations et quel effet peuvent-elles produire dans le public, de même que vos assertions. N'en êtes-vous pas rendu à nier vos propres paroles, même lorsqu'on vous en a remis le texte authentique sous les yeux ? Je viens de le constater et depuis trois mois vous jouez ce singulier jeu. Les propos un peu trop lestes sur le compte des ministres du sanctuaire ne sont pas d'ailleurs chose insolite chez vous. Au zèle et au peu de ménagement que vous y avez mis dans ces derniers temps, il est facile de voir que vous cédez aux entraînements d'une vieille habitude. N'écriviez-vous pas le 21 décembre 1869 : "Pourquoi Mgr. de Birtha, impétueux champion, vient-il aussi nous donner, le premier en Canada, le spectacle d'un évêque dénonçant un autre évêque du haut de la chaire, se faisant *accusator fratris*, polémiste acerbe et même chroniqueur vulgaire et badius ? Cette phrase, jetée à la face d'un prélat, est grosse d'outrages : vous lui appliquez, ô homme poli, plein de mansuétude et de charité, un mot que l'Écriture n'emploie que pour caractériser Satan : *accusator fratris* ! ! !

Le 26 février de cette année n'écriviez-vous pas encore : "Est-ce que quelqu'un maintenant ignore les tristes, et disons les scandaleuses divisions qui existent au collège de Ste. Anne, où les tiraillements qui datent de loin, semblent être maintenant à l'état chronique et désespéré ?" Voilà donc encore ici une accusation des plus graves et des plus outrageantes lancée dans le public contre une communauté de douze prêtres. Ce qui augmente encore la gravité du cas, c'est qu'elle est gratuite, qu'elle n'a pas l'ombre de fondement.

Enfin, le 21 décembre 1869, n'insultiez-vous pas de la manière la plus indigne la majeure partie du clergé, lorsque vous écriviez ces inqualifiables paroles : "Les idées se sont modifiées et considérablement rapprochées sur cette question des classiques païens et des classiques chrétiens ; mais, chose triste à dire, les rancunes et les acharnements personnels sont restés, et ce sont, les prêtres surtout, nos maîtres dans la foi et nos docteurs dans l'enseignement de la charité qui nous donnent

ce lugubre spectacle."

Vous me dites que nul écrivain n'a plus prouvé que vous son respect pour les prêtres, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent. Vous tenez une manière toute particulière, Monsieur, de prouver votre respect, et ce respect est d'une qualité fort inférieure. Vous feriez mieux, à mon avis, de ne pas répéter si souvent sur le ton de la déclamation que vous respectez les prêtres, et de les respecter effectivement.

Vous parlez encore, Monsieur, de vos trente ans de labeurs dans la presse. S'ils avaient été désintéressés, vous ne les feriez pas tant valoir. Tout le monde sait que vous ne vous êtes dévoué qu'à la condition d'être grassement payé.

Sur ce, permettez-moi de vous dire : "au revoir."

LE RÉDACTEUR DE LA "REVUE"

## CORRESPONDANCES

### Société de colonisation No. 2, de Témiscouata

Les membres du Conseil d'administration de la société de colonisation No. 2, de la division électorale de Témiscouata, se sont réunis à St. Arsène, jeudi, le troisième jour de mars courant. Étaient présents : le Révd. M. Octave Hébert, président ; Benjamin Dionne, éc. vice-président ; les Révds. J. C. Cloutier, F. X. Guay et J. B. Beaulieu, Félix Gagnon, Pierre Lebel et Joseph Mailloux, éc. et MM. Michel Lavasseur, Soter Chouinard, Olivier Martin, Maxime Bérubé, Louis Audette dit Lapointe, Honoré Caron, Mathias Saindon, Toussaint Ouellet, Moïse Morin et J. B. Pelletier ; Elie Mailloux, éc. secrétaire. Les résolutions suivantes furent unanimement adoptées :

*Résolu*—Qu'il fut fait application à l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne à l'effet d'obtenir pour les colons que cette société se propose d'établir, la partie du canton Demers dans le comté de Témiscouata, ci-après désignée, savoir : les 20., 30., 40., 50. et 60. rangs, depuis le No. 15 compris dans chaque rang, du côté sud-ouest, en courant au nord-est jusqu'à l'extrémité nord-est du dit canton, étant toute la partie nord-est des dits cinq rangs sus-indiqués du dit canton Demers.

*Résolu*—Que dans la vue de favoriser les opérations de cette société il fut fait application à l'honorable Commissaire des Travaux Publics de cette province à l'effet de prolonger la grande route de colonisation passant à travers le canton Viger jusqu'à l'extrémité sud-est du canton Demers, et de faire commencer et continuer l'ouverture du chemin Taehé particulièrement dans le dit canton Demers, et de là le continuer jusqu'au chemin Témiscouata.

*Résolu*—Que le conseil d'administration devra s'assembler le second jeudi de mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année, à deux heures p. m. ; mais ce jour tombant un jour de fête, l'assemblée se tiendra le lendemain.

*Résolu*—Que les secours à être accordés aux colons par cette société, pendant l'année courante, se borneront à une prime d'une piastre pour chaque arpent d'abattis fait dans la partie des terres de la Couronne qui pourra être octroyée à cette société, cette prime ne devant leur être payée qu'à la condition qu'ils auront pris les permis d'occupation voulu par le Département des Terres de la Couronne ; de plus que la société pourra aussi fournir des grains de semence et des provisions aux colons qui en seront jugés dignes par le conseil d'administration.

*Résolu*—Que des remerciements soient votés à M. le secrétaire de cette société pour ses services généreux et gratuits.

*Résolu*—Qu'une copie des minutes de cette assemblée soit

transmise à M. l'Editeur de la Gazette des Campagnes avec prière de les publier.

(Signé) OCT. HÉBERT, Ptre., Président,  
ELIE MAILLOUX, Secrétaire-Trésorier.

**Société de colonisation No. 3, de Témiscouata**

M. l'Editeur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une nouvelle société de colonisation vient de se former dans le comté de Témiscouata, et qu'elle est reconnue par l'honorable Commissaire des Travaux publics. Le siège de ses opérations est à Viger.

Voici les noms des officiers de cette société :

Président; Antoine Mailloux, écr.; Vice-Président; François Desbiens; Secrétaire-Trésorier; George Deschênes, écr.; Directeurs; MM. Edouard Lafrance, Ed. Dionne, J. Dionne, J. Ouellet, T. Terrault, Et. Tremblay, N. Lafrance, Syfrôis Le-page.

Cette société se propose de prendre des lots dans le haut du township Viger et dans les premiers rangs du township Demers. Grand nombre attendent que les lots soient assignés, pour pouvoir commencer les travaux au printemps prochain.

Le Conseil, dans le but d'encourager les colons pauvres, offre une prime de quatre piastres par chaque arpent de terre commencée. Au printemps le Conseil accordera une prime de une piastre par chaque arpent d'abattis.

GEORGE DESCHENES,

St. Epiphane, 15 mars 1870. S. T.

**Troisième Société de colonisation dans le comté de l'Islet**

Monsieur l'Editeur,

A une assemblée tenue à St. Jean-Port-Joli, lundi, 14 mars 1870, aux fins d'organiser une 3<sup>me</sup> société de colonisation dans le comté de l'Islet, Hubert Hébert, écr., fut nommé Président, et L. Z. Duval, écr., N. P., prié d'agir comme secrétaire.

Il fut proposé par M. Alexandre Bourgault, secondé par MM. L. Bois et Michel Fournier, et résolu à l'unanimité:—Que cette assemblée apprend avec regret que les citoyens et habitants de St. Roch des Aulnais qui ont demandé à faire partie de la troisième société de colonisation du comté de l'Islet ne sont pas présents à cette assemblée, et qu'ils travaillent maintenant pour former cette société sans le concours d'aucune autre paroisse; et que cette assemblée étant informée trop tard des démarches des résidents de St. Roch, croit de voir procéder de suite à la formation de cette société malgré leur absence de cette assemblée.

(Signé) H. HÉBERT, Président,

L. Z. DUVAL, Secrétaire.

L'élection des officiers devant composer le conseil d'administration est comme suit :

Président, Révd. M. M. Fortin, curé de St. Aubert; Vice-Président, Saluste Roy, écr., M. D.; Secrétaire-Trésorier, Hubert Hébert. Directeurs: Frs. Bourgault, écr., maire, Chemin Elgin; MM. Clément Bois et Pierre Maurault, St. Aubert; MM. Louis Bois, Philippe Chartier, Michel Fournier et Alexis Caron; St. Jean-Port-Joli.

**Améliorations à introduire dans les sucreries.**

La Gazette des Campagnes, depuis les premiers moments de son existence, a toujours cherché à introduire, dans les travaux des champs et dans les diverses industries annexées à la ferme, les améliorations qui lui ont paru les plus propres à dimi-

nuer le prix de revient des produits, et à augmenter par conséquent les profits nets. Elle a constamment enseigné que, pour atteindre ce but si désirable dans toute culture, deux moyens doivent être employés: diminution des frais de production et augmentation des produits.

Aujourd'hui, elle revient encore à la charge et recommande l'emploi des mêmes moyens pour une opération qui n'appartient pas à la culture proprement dite, il est vrai, mais qui, comme toutes les industries agricoles, s'y rattache assez intimement: nous voulons parler de la fabrication du sucre d'érable.

Ce n'est pas la première fois que la Gazette s'occupe de cette importante question. Déjà, à son instigation, plusieurs sucriers ont remplacé les anciens chaudrons à sucre par des vases larges et plats appelés casseroles et ont substitué les fourneaux au feu libre. Immédiatement, ils ont observé une diminution de combustible, une plus grande rapidité dans l'évaporation et une plus belle apparence dans le produit fabriqué.

C'est déjà un beau commencement; mais le chemin à parcourir est encore long avant d'arriver à la perfection. De tous les produits agricoles, le sucre est peut-être celui dont le prix de revient est le plus élevé; heureusement qu'il se fabrique dans une saison où les travaux de la culture sont arrêtés, sans cela ce serait une opération détestable.

Cet état de chose peut changer si l'on apporte dans la fabrication du sucre les améliorations que nous allons suggérer et qui nous paraissent tout-à-fait acceptables.

On diminuera les frais de production en rendant facile la manipulation des vaisseaux, c'est-à-dire en disposant toutes choses de manière qu'ils puissent être aisément vidés et remplis en économisant le combustible tout en procurant une évaporation rapide.

On augmente l'abondance des produits, 1<sup>o</sup>. en recueillant toute la sève; 2<sup>o</sup>. en n'en laissant perdre aucune partie; 3<sup>o</sup>. en la conservant exempte de toute altération; et 4<sup>o</sup>. en exécutant toutes les opérations avec une grande propreté.

On peut atteindre ces résultats de différentes manières; voici celles qui nous paraissent les plus praticables et les plus parfaites :

La construction d'un bon fourneau est un des premiers moyens d'économiser le bois de chauffage. Un journal des Etats-Unis, l'*American Agriculturist* nous donne une excellente manière de construire un fourneau de sucrerie.

Après que vous aurez choisi l'emplacement convenable, ordinairement sur le penchant d'une côte en pente douce, creusez le sol, dit ce journal, à une profondeur que la gelée ne puisse y atteindre et placez-y de bonnes fondations en pierres. Sur ces dernières construisez le fourneau proprement dit au moyen de briques bien cuites et de mortier de chaux. Les murailles devront avoir 12 à 16 pouces d'épaisseur jusqu'à la distance où le bois atteint, en arrière on peut la diminuer de 4 pouces. Un fourneau ainsi construit peut durer quinze ans si on a soin de le réparer de temps en temps à la gueule. Mais si, au lieu de mortier, on s'est servi de glaise comme ciment ou si le fourneau n'est pas appuyé sur de bonnes fondations en pierres, il faudra le reconstruire tous les ans. Les murailles devront avoir deux pieds de haut et quinze de long pour une sucrerie de 500 grosses érabes.

La partie antérieure du fourneau doit être libre sur une longueur de 5 pieds, c'est dans cette partie que l'on dépose le bois; mais en arrière sur une longueur de 10 pieds on emplit de terre la plus grande partie du fourneau en ne laissant libre qu'une espace de 5 pouces de hauteur. Par ce moyen, on oblige la flamme d'appuyer fortement en passant sur le fond du dernier vaisseau, de sorte que celui-ci bout presque aussi vite que celui qui est immédiatement au-dessus du feu. En arrière du fourneau se trouve la cheminée qui doit conduire la fumée au dehors.

Tous nos lecteurs comprendront que des fourneaux ainsi construits sont de beaucoup préférables à l'ancienne méthode qui consistait à suspendre les chaudrons par un bâton ou une crémaillère au-dessus d'un feu libre. La suie s'attachait au support et tombait ensuite dans les vaisseaux, les cendres s'élevaient du foyer et suivaient aussi le même chemin. Toutes ces saletés nuisaient beaucoup à la qualité du sucre. Avec les nouveaux fourneaux tout cela est évité.

De plus, toute la chaleur produite est utilisée, la flamme produite à la partie antérieure du fourneau passe sous tous les vaisseaux et lorsque la fumée arrive à la cheminée la chaleur a produit tout son effet utile. On ne dépense plus maintenant ces énormes quantités de bois que l'on était forcé de sacrifier sous le régime des feux libres. Sans compter que l'évaporation est beaucoup plus rapide et que le sucrier n'est pas obligé à une aussi active surveillance.

Les avantages du fourneau sont si bien compris que plusieurs sucriers l'ont déjà introduit dans leur sucrerie. Il est vrai que ces fourneaux ne sont pas aussi parfaits que celui que nous venons de décrire, mais avec quelques légères améliorations on les rendra très-acceptables.

En résumé, l'emploi d'un bon fourneau procure les avantages suivants : 1<sup>o</sup>. économie du bois ; 2<sup>o</sup>. plus grande rapidité d'évaporation ; et 3<sup>o</sup>. meilleure qualité de sucre.

**Des casseroles.**—La substitution des casseroles aux anciens chaudrons à sucre, constitue encore une amélioration excellente, nécessaire même à la fabrication lucrative du sucre.

Le journal que nous avons déjà cité nous donne de la manière suivante la description des meilleures casseroles : Elles sont construites avec des feuilles de très-forte tôle ; elles ont 7 pouces de profondeur, 3½ pieds de large et ordinairement de 6 à 8 pieds de long. Deux feuilles de tôle sont rivées ensemble dans le sens de la longueur ; les coins sont ensuite fendus, pliés et rivés. Le bord de la casserole est raffermi par une épaisse arête de fer. A chaque coin du vaisseau est fixée une grosse broche de fer faisant l'office de poignée.

Ces casseroles sont déjà employées dans quelques sucreries et si nous les recommandons ici c'est afin d'en rendre l'usage plus commun ; car les avantages qu'elles procurent sont incontestables.

Ces vases larges, peu profonds, font évaporer la sève au moins deux fois aussi rapidement que les chaudrons même lorsque ces derniers sont placés sur un fourneau.

Les casseroles de 8 pieds coûtent environ \$10.

Dans quelques sucreries des États, on établit au-dessus du fourneau un bati en bois muni de poulies et de cordes au moyen desquelles on soulève aisément les casseroles. De cette manière on facilite singulièrement les manipulations. Nous n'osons pas recommander cette utile amélioration quoiqu'elle puisse rendre de très-grands services ; mais nous sommes convaincus que dans quelques années on les trouvera chez quelques-uns de nos meilleurs sucriers.

**Du bois.**—Le bois devrait toujours être préparé d'avance et mis à l'abri dans les quelques beaux jours qui arrivent à la fin de l'automne précédent. L'évaporation se fait dans la moitié moins de temps. L'*American Agriculturist* assure qu'avec du bois vert ou humide un quart de sève met une heure à s'évaporer (diminuer) sur un fourneau de 15 pieds de long ; tandis qu'avec de bon bois sec, on peut faire diminuer plus de deux quarts à l'heure. Remarquons bien qu'il est important de faire bouillir la sève aussitôt que possible après qu'elle a été recueillie. J. D. S.

(A continuer.)

#### Travaux du mois de mars

**Moutons**—En ce mois-ci seulement devrait commencer l'a-

gnelage, la température se radoucit et les agneaux n'ont pas autant à souffrir des intempéries que dans les mois précédents.

Chez quelques cultivateurs, les premiers agneaux nés sont mis à l'engraissement pour être livrés à la boucherie vers le temps de Pâques. Outre le lait de leur mère, on leur donne du lait de vache mêlé avec une bouillie de farine de blé de sarrasin ou mieux de blé d'Inde. Six semaines à deux mois de ce régime font de très-bons agneaux.

On peut aussi, à l'époque actuelle, mettre à l'engrais des moutons qui seront vendus à un prix très-élevé en mai. Mais pour qu'ils prennent facilement la graisse, on ne doit pas forcer sur le foin ; beaucoup de racines, du grain moulu, du *pain de lin* sont nécessaires pour réussir dans cette opération.

**Porcs.**—Très-souvent, les truies commencent à mettre bas vers la fin de ce mois ; mais pour certaines localités, cette époque nous paraît prématurée.

On reconnaît l'approche du part au gonflement des mamelles, à l'agitation de l'animal, au soin qu'il prend de s'arranger un lit et aux grognements répétés qu'il fait entendre. Alors il faut séparer la truie des autres cochons ; on la met dans une loge à part et on la surveille attentivement. Si elle manifeste quelque désir de manger ses petits, on peut lui jeter un morceau de pain ou tout autre aliment dont elle soit très-friande ; on en a guéri quelques-unes par ce moyen. Mais si une truie mange sa progéniture une fois, elle recommencera toujours aux portées suivantes.

**Volailles.**—Les poules commencent à pondre régulièrement à cette époque, on doit alors leur donner une nourriture abondante et réchauffante, mais non pas les engraisser. — J. D. S.

#### Petite chronique agricole

Nous avons eu mercredi et jeudi derniers, à l'occasion des équinoxes, une sérieuse tempête de vent de nord-est. La haute marée a été en cette circonstance une des plus fortes. L'eau du fleuve a franchi ses limites ordinaires, et s'est répandue dans nos champs. Cette inondation a eu pour effet d'enlever l'immense quantité de glaces qui couvraient la grande anse. Mais chose remarquable, la neige qui est tombée ailleurs en si grande abondance ne s'est point montrée ici. Le ciel a toujours été serein, et les jours suivants nous avons eu une belle température de printemps. La neige, attendrie par les rayons du soleil, disparaît déjà visiblement du milieu des champs.

On conçoit qu'elle a dû être notre étonnement de voir le convoi du chemin de fer arrêté à Lévis par la neige, puisque de la Rivière-du-Loup à St. Roch des Aulniers la voie est libre comme en été. Mais ce qui est inexplicable, c'est l'indifférence dont on fait preuve à l'occasion du transport de la malles. De mercredi, le 16, à lundi, le 21, il y a eu interruption complète. Quoique la tempête ait rendu toute communication impossible sur la voie ferrée, nous n'en doutons pas ; aussi sur ce point nous n'avons aucun blâme à faire. Mais dans ces circonstances on devrait être capable de calculer d'avance combien de jours exigera tel travail, et prendre en conséquence les moyens d'expédier la malles par une autre voie. Tout le monde comprend qu'une semblable interruption peut avoir les conséquences les plus fâcheuses pour ce qui regarde spécialement les affaires commerciales. Pourquoi donc les personnes intéressées n'y voient-elles pas de plus près. Une telle négligence ressemble au mépris, et le public finira par le croire.

Le convoi de mercredi dernier, stationné à St. Thomas de Montmagny, est descendu lundi à St. Jean Port-Joli, avec la malles de l'Ouest, et a déraillé à environ un mille de la station. Or, a aussitôt pris une voiture pour conduire la malles à la Rivière-du-Loup.

Depuis lundi le temps est couvert et la température très-douce. Il est tombé une bonne bordée de neige. Maintenant on peut s'attendre à l'arrivée de l'époque favorable à la fabrication du sucre d'érable.

#### RECETTES AGRICOLES

Colle pouvant se conserver pendant un an

Faites dissoudre une cuillerée à thé d'alun dans une pinte d'eau

chaude. Laissez refroidir, après quoi jetez assez de farine pour en faire une pâte ayant la consistance de la crème, en prenant un soin particulier de défaire tous les *mottes*. Ajoutez autant de la résine en poudre qu'il pourra en tenir, sur la face d'un douze sous et donnez au tout une odeur agréable au moyen de 5 à 6 clous de girofle. Ayez sur le feu une tasse à thé d'eau bouillante, jetez-y le mélange précédent, tout en remuant continuellement. En quelques minutes, le tout acquerra la consistance d'une bouillie ordinaire. Jetez enfin la matière dans un vase de terre ou de porcelaine, laissez refroidir, couvrez le vase et placez-le dans un lieu frais. Lorsque vous voudrez vous en servir, vous en prendrez une certaine quantité que vous ferez éclaircir dans l'eau chaude. — J. D. S.

Moyen d'empêcher les oiseaux de déterrer les grains le printemps

Le *Country Gentleman* nous donne le moyen suivant :  
 "Le moyen le plus généralement employé par les cultivateurs de ce pays pour empêcher les oiseaux de déterrer les grains au printemps consiste à mettre la semence, disons à minot dans une cuve ou tout autre vase convenable, à l'arroser avec une certaine quantité d'eau chaude, suffisante pour la couvrir entièrement, et à l'y laisser tremper pendant quelques minutes, jusqu'à ce que le tout soit bien réchauffé. Puis on soutire l'eau et on répand sur le grain une petite quantité de goudron, que l'on a eu soin de chauffer préalablement pour l'éclaircir, après quoi on remue avec un bâton et le grain se couvre d'une légère couche de goudron ; enfin on saupoudre par-dessus du plâtre ou de la terre sèche, ce qui empêche les grains d'adhérer les uns aux autres et on remue encore." — J. D. S.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

I

Comment Rodolphe Mortagne sauva la vie à Jaguarita.

(Suite.)

"Je me retournai et fis un détour à gauche. Je me trouvai sur un rocher qui menait à la rivière par une pente douce très-escarpée.

"J'avais déjà heureusement descendu la moitié de cette route périlleuse tout en criant à mes compagnons d'approcher avec le bateau, quand une flèche m'atteignit à l'épaule.

"La douleur que je ressentis fut si aiguë, que je tombai. Mais heureusement, je ne perdis pas ma présence d'esprit, et ne lâchai pas Jaguarita.

"Afin de ne pas rouler sur la cime des rocs, je m'accrochai, par un effort désespéré, à une branche d'arbre, à laquelle je restai suspendu un moment au-dessus de la rivière.

"Dans cette position, je servis de point de mire aux flèches qui sifflaient dans l'air.

"Tout à coup la branche cassa et je tombai dans l'eau en tenant toujours Jaguarita d'une main crispée.

Cette dernière chute nous sauva.

"Lorsque nous remontâmes à la surface, le bateau n'était plus qu'à quelques pas de nous. On nous hissa à bord.

"Il était temps, car j'étais à bout de forces, et je m'évanouissais complètement.

— Et que devint Jaguarita ? demanda Varina.

— Je lui avais sauvé la vie, en retournant elle sauva la mienne. La flèche dont j'avais été atteint était empoisonnée — le poison est partout à Java — La jeune fille à qui le plongeon qu'elle avait fait dans l'eau avait rendu la connaissance n'hésita pas à sucer le venin de la blessure, sans quoi je ne serais pas là à vous raconter mon histoire.

— Mais, reprit la belle italienne, Jaguarita, comme c'est, je crois, toujours la règle en pareil cas, est-elle devenue éperdument amoureuse de celui à qui elle doit la vie ?

Le sourire s'évanouit sur les lèvres de Rodolphe Mortagne et son front se contracta. Mais il n'eut pas la peine de répondre à cette question qui l'embarrassait autant qu'elle lui était désagréable.

Les deux autres personnages qui s'étaient tenus jusqu'ici à demi cachés par les rideaux de la fenêtre et qui avaient attentivement écouté l'aventure de Rodolphe, s'avancèrent en pleine lumière.

II

Il est question des gros chènes du ravin maudit.

Le capitaine Dauville, l'une des deux personnes que nous avons mentionnées à la fin du chapitre précédent, était un de ces hommes beaux, c'est vrai, mais insignifiants, du reste, et dont on peut faire le portrait en trois ou quatre mots.

Une figure souriante et toujours de bonne humeur, surmontée d'une chevelure abondante frisant naturellement, et séparée par une raie au milieu du front ; de gros favoris blonds dans lesquels venaient se confondre les bouts d'une moustache bien peignée, tel était, à l'extérieur, le capitaine Dauville.

Mais l'autre personne qui était près de lui, et qui n'était rien moins que Varina Rosato, belle-fille de Henri Delagrave, réclame une mention bien autrement importante.

Quoiqu'elle ne fut encore que dans sa dix-huitième année, Varina aurait pu être regardée comme type de la beauté méridionale.

Grande et admirablement faite, elle laissait lire déjà dans ses regards et dans sa démarche toutes les passions ordinaires aux Italiennes.

Ses mains petites et blanches auraient été enviées par une duchesse et ses pieds auraient certainement chaussé la pantoufle de Cendrillon.

Ses grands yeux qu'ombrageaient des cils longs et doux comme du velours semblaient parfois lancer des flammes.

Sa chevelure d'un noir de corbeau brillait à la lumière comme un acier poli.

La nature lui avait prodigué tous les trésors de la beauté, et cependant il y avait dans la personne de Varina quelque chose de terrible et qui fascinait tout à la fois. On eût dit ce charme que l'imagination des poètes a prêté à la belle Circé, une beauté impériale, mais qui vous attirait malgré ses airs de dédain.

— Monsieur Rodolphe Mortagne, dit-elle d'une voix sonore, qui aurait suffi seule à faire reconnaître son origine méridionale, est, ou du moins on le prétend, un artiste qui sait reconnaître la beauté partout où elle se trouve ; mais, à ses yeux, elle n'existe que parmi les blondes filles du Nord. Non autres, pauvres filles des climats du Sud, nous en sommes complètement privées.

Rodolphe s'inclina et sourit.

Sa voix parut rester calme, mais on lisait la colère dans ses yeux.

— Puis-je vous demander, mademoiselle, répliqua-t-il quel est celui qui vous a ainsi renseignée sur mon compte ? Je suis encore à apprendre à qui j'ai pu confier les secrets, soit de ma tête, soit de mon cœur.

— Oh ! je suppose que je suis le coupable, dit le capitaine Dauville. Mais mademoiselle tire d'immenses conclusions de très-petites prémisses. J'avais voulu seulement lui dire que vous étiez tombé éperdument amoureux, l'autre soir, de cette jolie fille chez Madame de Beauchamp.

— Vraiment ! fit madame Delagrave d'un air léger, quoiqu'un son front se contractât d'une manière visible. M. Mortagne aurait-il été atteint d'une autre flèche ? Le venin pourrait en être plus dangereux que celui dans lequel avait été trompée celle de l'Indien ; du moins, il ne serait peut-être pas aussi aisée de l'extraire.

— J'admire tous les genres de beauté, dit Mortagne d'un ton froid, qu'elles soient brunes ou blondes ; et celle dont il a plu au capitaine Dauville de parler, est, à mon avis, ce qu'il y a de plus parfait au monde.

— Elle est blonde, je crois, a dit le capitaine Dauville ?

C'était Varina qui parlait.

Elle fit cette question d'un air dédaigneux, et tout en prenant une fleur dans un vase posé sur la table.

— C'est une jeune fille douce, belle, c'est un ange ! répondit



Rodolphe avec un enthousiasme qu'il ne put dissimuler.

— Parfait ! dit Varina Rosato ; et je dois supposer que nous autres qui ne possédons pas de tels attraits, nous devons être classées parmi les anges de ténèbres ! Je suis curieuse de voir cette merveille.

— En ce cas, ma chère, votre curiosité sera satisfaite, car demain nous irons faire une visite à madame de Beauchamp, dit la mère qui avait repris son air habituel de nonchalance.

— Et quel est le nom de cette jeune personne ? demanda Henri Delagrave en se tournant du côté du capitaine Dauville. Il fit cette question moins parce qu'il s'intéressait à la réponse que pour dire quelque chose.

— Emma Keradeuc, répondit le capitaine ; et quoique pour ma part, j'adore les brunettes. — et ici il jeta un regard sur Varina, — je dois avouer que cette jeune fille est une ravissante créature.

Varina froissa la fleur qu'elle tenait à la main et la jeta sur la table.

— Connaissez-vous, dans le voisinage, une famille de ce nom ? demanda-elle en s'adressant à Henri Delagrave.

— Non, répondit celui-ci.

— Cela ne m'étonne pas, reprit la fière jeune fille, car ce nom a un son terriblement plébéen.

— Cette jeune demoiselle, dit Rodolphe Mortagne, est une protégée de madame de Moidrey, qui aujourd'hui est veuve. Vous devez vous rappeler, Henri, que de Moidrey était une de vos vieilles connaissances.

Cela fut dit du ton le plus simple et le plus calme du monde ; mais le coup portait droit.

Delagrave eut peine à dissimuler son embarras, et ses joues devinrent encore plus pâles que d'habitude.

Il baissa légèrement la tête, mais ne répondit pas.

— A propos, cria le capitaine Dauville charmé de pouvoir prendre un plus agréable sujet de conversation, quelle diable de superstition ont donc les paysans par ici ? Je suis fâché de vous dire, mon cher Henri, que votre intendant est plus fou encore que les autres.

— Vraiment !

— Ne s'est-il pas avisé l'autre soir, de me faire faire un détour de plus d'une lieue plutôt que de passer comme je l'ai appris plus tard, dans un endroit appelé le Ravin maudit !

— Et l'imbecile vous a-t-il donné une raison pour expliquer sa folie ? demanda d'un ton brusque Henri Delagrave.

— Il m'a raconté je ne sais quelle histoire à propos de sons étranges qu'on avait entendus sortir des chênes qui bordent le ravin, il y a environ seize ou dix-sept ans.

— Des sons ? et qui est-ce qui les a entendus ?

— Lui, comme il revenait au château. Il affirma qu'il entendit une sorte de gémissement plusieurs fois répété, et qui paraissait provenir du centre de l'un des arbres. Il ne s'arrêta point pour en chercher la cause ; mais il s'enfuit comme s'il avait laissé le diable derrière lui, et il est encore persuadé que ce n'était pas autre chose.

Le visage de Henri Delagrave, qui heureusement était dans l'ombre de la lumière, avait cessé d'être pâle, il était livide.

— Votre intendant et ses amis peuvent dormir en paix, dit Mortagne, car le régisseur de la forêt m'a dit, mon cher Henri, que les chênes du Ravin maudit sont marqués pour être abattus, et que, pas plus tard que demain, ils tomberont sous la cognée.

Un cri étouffé mais irrésistible s'échappa de la poitrine de Henri Delagrave.

Ces misérables ont donc la prétention de donner des ordres, ici ? dit-il. Je voudrais bien voir qu'ils osassent toucher à une seule feuille de ces arbres sans ma permission ! Avant qu'on abatte une branche des chênes du Ravin, j'y ferais plutôt prendre tous les vallets de ma maison !

Il s'arrêta soudain, comme honteux de sa violence.

Puis il ajouta avec une gaieté forcée :

C'est que, voyez-vous, je suis attaché à ces vieux arbres, et le temps se chargera assez tôt de les faire tomber.

Après cette observation, Henri Delagrave devint encore plus sombre et plus taciturne qu'à l'ordinaire.

Un nuage s'était appesanti sur la compagnie, qui se sépara bientôt.

Rodolphe Mortagne prit le chemin qui conduisait à une tour en ruines que lui avaient léguée ses ancêtres, et d'où il tirait son nom.

Le capitaine Dauville, lui, retournait à Beauchamp où il était venu, comme ami, passer quelques jours.

— Y a-t-il longtemps que vous connaissez les Delagrave ? demanda le capitaine à Rodolphe, pendant que tous deux traversaient le parc de Moidrey.

— Il y a vingt ans que j'ai vu Henri Delagrave pour la première fois.

— Il a grandement changé depuis ce temps-là, n'est-ce pas ?

— Hum ! pas beaucoup, à l'extérieur, du moins, répondit Mortagne.

— Et la famille de sa femme, reprit le capitaine, en savez-vous quelque chose ?

— Plus encore que Delagrave lui-même. Je connaissais la comtesse Rosato avant son mariage.

### III

Comment et pourquoi maître Mouton croit le moment venu pour mettre ses connaissances à profit.

Il était tard, et cependant Henri Delagrave envoya dire au régisseur de son domaine de se rendre immédiatement auprès de lui.

Il l'attendit même longtemps avant de se retirer dans sa chambre à coucher.

Lorsque le régisseur arriva tout inquiet de ce qu'on pouvait avoir à lui dire à une heure aussi avancée de la nuit, il lui défendit sous peine de perdre aussitôt sa place, de toucher aux vieux chênes du Ravin maudit.

Le régisseur qui n'avait aucune raison pour aller à l'encontre des ordres de son maître, s'excusa s'il avait outrepassé son devoir, et promit qu'à l'avenir il ne toucherait pas un arbre du bois sans son autorisation préalable.

Nous devons ajouter toutefois qu'à part de lui, il se dit qu'il était étrange que Delagrave prit tant de souci de quelques vieux chênes.

De retour chez lui, il raconta à sa femme la cause pour laquelle on l'avait si désobligeamment dérangé.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)



## AVIS

UN Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, en date du 4 Février 1870, publié dans la Gazette du Canada du 12 du même mois, autorise le prélèvement de certains péages sur tout vaisseau s'arrêtant à aucun des quais ci-après nommés, et sur tous effets et marchandises qui seront déposés sur ces quais ou qui en seront enlevés, savoir : A Rimouski, Rivière-du-Loup, Rivière-Ouelle, Malbaie, Eboulements, l'Islet, et Berthier.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Ottawa, 11 Mars, 1870.

AVOINE DE NORVEGE A VENDRE. — Le sousigné offre on vente cent minots de cette avoine récoltés à Sué. — Prix : le minot, \$5 ; 1/2 minot, \$3 ; 1/4 de minot, \$2.

20 janvier 1869.

FIRMIN H. PROULX,

Editeur de la Gazette des Campagnes,  
Ste. Anne de la Pocatière.